

Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ?

Christine Chivallon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/10506>
DOI : 10.4000/gc.10506
ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 1999
Pagination : 127-138
ISBN : 2-7384-7993-0
ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Christine Chivallon, « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et cultures* [En ligne], 31 | 1999, mis en ligne le 28 mars 2020, consulté le 08 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/10506> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.10506>

Ce document a été généré automatiquement le 8 juillet 2020.

Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ?

Christine Chivallon

- 1 Dans ce texte, je souhaiterais revenir sur la notion de territoire à partir de l'idée qui a germé au cours des années 1990 dans les débats de sciences humaines, à savoir celle d'une « fin des territoires ». Depuis une vingtaine d'années, la géographie s'est montrée très sensible à la problématique du territoire et de la territorialité, au point que celle-ci a de toute évidence entraîné un renouvellement des questions posées par la discipline en même temps qu'elle a permis de donner sa forme à un courant assez bien individualisé qui doit sa spécificité à l'importance qu'il accorde à l'espace dans la constitution du lien social, ce que viendrait traduire la notion de territoire à travers l'imbrication de l'espace et du social qu'elle suggère. Or, les années 1990 semblent être venues troubler cette conceptualisation qui était en train de s'affirmer en formulant la déstabilisante interrogation sur une « fin » possible des territoires. Le colloque de géographie sociale organisé à Pau en 1994 ne s'intitulait-il pas « Fin des territoires ou diversification des territorialités » ?¹ De son côté, l'ouvrage du politologue Bertrand Badie (1995) au titre similaire (*La fin des territoires*) ne remportait-il pas un franc succès autour de cette proposition fondamentale selon laquelle le territoire, conception éminemment liée à la modernité politique des États-nations, était en train de disparaître sous les effets de la mondialisation ? Dans un tout autre registre et pour le domaine de recherche qui m'intéresse plus particulièrement - à savoir le domaine antillais et celui des cultures du métissage en général -, l'influence considérable de la pensée d'Édouard Glissant (1990)², vouée à démontrer combien les univers créoles sont étrangers aux formes totalisantes du territoire, ne vient-elle pas, elle aussi, attester de la vitalité de cette conception récente qui renvoie le territoire au banc des formes archaïques et dépassées d'un rapport à l'espace ?
- 2 Mon propos dans ce qui suit n'est pas tellement de répondre à de telles questions, ni même de passer en revue les littératures qui plaident pour ou contre le territoire. Il est plutôt de suggérer que ce débat sur la fin des territoires révèle avant tout une ambiguïté de la notion elle-même. Le territoire dont on clame la fin n'est pas, selon

mon point de vue, le territoire conceptuel que certains auteurs, géographes ou non, ont tenté de construire en théorie pour comprendre la teneur du rapport entre le social et le spatial. Je voudrais donc proposer ici une clarification de la notion pour une conceptualisation autre du territoire donnant moins d'emprise à certaines formulations équivoques ; et débouchant sur d'autres notions alternatives à celle du territoire.

La confusion des territoires

- 3 Parler de crise (ou de fin) des territoires revient donc à interroger la notion elle-même. À partir de la littérature disponible, on pourrait en fait dégager deux principales acceptions du territoire : l'une englobante ou généralisante et l'autre plus spécifique, contenue dans la première.
- 4 Il est inévitable de rappeler ici, sans forcément en passer par la revue d'inventaire, que bon nombre de travaux de géographes mobilisant la notion ont été fortement influencés par les écrits de Claude Raffestin (1980). Une des propositions qui jalonnent ses textes a sans doute reçu plus d'échos que d'autres : il s'agit de considérer le territoire comme le résultat d'une appropriation d'un espace offert comme champ des possibles et comprendre, à travers ce travail opéré sur l'espace, la mise en place d'un système sémique médiateur de la relation à l'Autre. Ce faisant, cette distinction opérée clairement entre ce qui est de l'ordre de l'espace physique, ou espace-support, et « l'espace socialisé » ne conduit pas seulement à conceptualiser la relation à l'espace. Elle est aussi le moyen d'affirmer résolument une position au sein de la discipline géographique et de rompre avec le projet classique de la description d'un espace supposé être indépendant des cadres conceptuels³. Dès lors, le territoire des géographes pourrait ressembler trait pour trait à l'espace des anthropologues dont l'un des représentants de cette discipline, André Mary, disait encore assez récemment qu'il est toujours un espace pensé, signifié, informé par l'expérience humaine, écartant par là l'idée même d'une matérialité neutre⁴. Cette approche du territoire nous place ainsi au cœur du processus complexe par lequel l'espace est utilisé, travaillé, traité pour devenir un vecteur puissant de la vie sociale. Sa portée théorique se destine bien à appréhender n'importe lequel des dispositifs qui participent de cette relation consubstantielle entre le social et le spatial. Défini tel quel, ce territoire ne nous invite guère à douter de sa pertinence ou à postuler de son inefficacité pour rendre compte d'une réalité sociale devenue plus fluide ou moins circonscrite à des emplacements bien délimités dans l'espace et dans le temps. Si le territoire postule la médiation des opérations sur l'espace dans les relations sociales et leurs significations, rien n'autorise en effet à penser à la « fin » de tels rapports qui rendraient caduque cette conceptualisation. Dans une formulation assez caricaturale, on pourrait dire que la réalité demeurant sociale, il y a bien à l'œuvre un procès de sémantisation de l'espace qui la rend possible.
- 5 L'autre acception du territoire, plus spécifique, intègre une dimension temporelle et véhicule une conception qui fait de la durée ou du temps long le constituant même du fait territorial. Nous avons tous à l'esprit la formule célèbre de Michel Marié (*in Géopoint 82, p. 229*) : « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes pour devenir territoire ». Dans ce cas, le territoire pourrait bien ne désigner qu'une conformation particulière à l'espace d'un projet social parmi d'autres.

Ce projet renverrait au lien social durable et à la mémoire qui le fonde. Il s'agirait alors de reconnaître des espaces socialisés passés par l'épreuve du temps, chargés d'histoire, impliqués dans la longévité du groupe social et dans la permanence des constituants de son identité⁵. Ce territoire s'alimente plutôt au principe de la proximité spatiale référant à une aire bien circonscrite ou à une collectivité localisée. Sa constitution s'appuie fortement sur des procédures de séparation rendues possibles par le jeu de la discontinuité et de la limite spatiales, et dont la frontière représente la forme la plus « dure » de ce processus de cloisonnement identitaire. La limite entre le « eux » et le « nous », fondatrice de la logique de l'altérité, apparaît particulièrement à l'œuvre et renvoie à des dynamiques d'inclusion et de différenciation propres aux constructions sociales communautaires. Ce territoire, de ses formes les plus souples à celles plus instituées, se trouve ainsi assez souvent associé à l'idée d'emplacements fixes, ces lieux où travaillent les repères de la mémoire contre la succession du temps pour garantir la durée du corps social par-delà le caractère provisoire des existences individuelles. Quand nous en appelons à la crise ou à la fin des territoires, c'est plutôt à ces lieux relationnels pourvoyeurs et gardiens d'une mémoire collective que nous nous référons. Dans les situations d'incertitude que fait naître une mobilité inédite où semble s'achever un projet de continuité rassurante, de reconnaissance mutuelle dans la stabilité d'un espace-temps partagé, c'est peut-être ce territoire-là que l'on voudrait retrouver, penser encore présent ou voir resurgir et se recomposer.

- 6 Pour aborder une réalité devenue plus mouvante et mobile nous nous trouvons face à un choix conceptuel ou à une nécessité de clarification de la notion. Car le territoire comme outil théorique pour entrer dans n'importe lequel des dispositifs de traitement de l'espace et le territoire comme notion désignant l'un de ces dispositifs ne nous conduisent pas sur les mêmes versants de la réalité contemporaine. Le deuxième pourrait bien s'être dérobé ou avoir pris des formes singulières jusque-là peu connues. Le fait que nous ayons de plus en plus besoin de spécifier ou de qualifier la notion comme à travers les « territoires circulatoires » de Tarrus (1993), la « multi-appartenance territoriale » de Barel (1986), le « territoire délocalisé » de Piolle (1991), nous indique bien la nécessité de composer avec le fait territorial.
- 7 Pour ma part, et parce que mes recherches m'y conduisent, je serais tentée de renouer avec la notion d'espace anthropologique pour référer aux multiples de l'expérience sociale de l'espace et adopter en définitive, sous une dénomination qui me paraît donner moins d'emprise à la confusion des territoires, les propositions contenues dans la première acception. Je réserverai alors la notion de « territoire » à la désignation d'un modèle particulier, un type de « spatialité », qui pourrait cependant occuper une position théorique nodale : type idéal et paradigme à décliner pour comprendre d'autres manières, plus contemporaines, de réaliser la nécessaire combinaison entre l'espace et le social⁶. Ce territoire renverrait un peu à une sorte « d'expérience totale » de l'espace qui fait se conjuguer en un même lieu les diverses composantes de la vie sociale : espace bien circonscrit par la limite entre intérieur/extérieur, entre l'Autre et le semblable, et où se donne à lire dans le rapport fonctionnel et symbolique à l'étendue matérielle, un ensemble d'idéalités partagées. Il ne s'agit pas de faire de ce territoire un type idéalisé renouant avec le mythe d'une communauté solidaire enracinée à une terre complice et bienfaitrice, ni même de le suggérer comme point d'origine d'une spatialité bouleversée. Il s'agit plutôt de construire une notion plus souple que rigide pour la tordre, la diffracter et la faire se déformer selon les réalités rencontrées. Je

souhaiterais donc maintenant proposer rapidement trois pistes pour aller dans le sens de cette déformation attendue de la notion.

Territoire et réseau

- 8 Le réseau est souvent présenté comme l'antithèse du territoire : le mouvement contre l'enracinement, la mobilité contre la fixité, le mouvant contre le permanent. La sociologie des réseaux (sociaux) utilise aussi la notion pour prendre le contre-pied d'une conception en catégories et groupes sociaux bien délimités, et suggérer plutôt les appartenances multiples que génère le réseau. Dans l'un ou l'autre cas, c'est à l'idée de transversalité que l'on s'en remet pour signifier que la limite, spatiale ou sociale est perméable et franchissable. Le réseau pourrait ainsi se présenter comme le type idéal que l'on opposerait volontiers au territoire ou au groupe. Il y aurait certainement un intérêt théorique à pousser au plus loin l'abstraction du paradigme du réseau, entreprise qui me semble à l'œuvre dans les travaux anglo-américains où le réseau est apparu comme un mot d'ordre fédérateur, non seulement pour décrypter les réalités postmodernes, mais aussi pour en appeler à une nouvelle façon de penser libérée des affres de la pensée catégorisante⁷.
- 9 Nous savons que notre époque est à la fois marquée par une intensification jamais égalée du mouvement et par la possibilité inédite d'accéder sans se déplacer à d'autres espaces. La notion de « surabondance spatiale » de Marc Augé (1991, 1994) traduit parfaitement les conditions nouvelles nées du règne de la vitesse et des télécommunications. Je signale aussi les notions de « compression de l'espace-temps » (Harvey, 1989) ou de « convergence spatio-temporelle » (Giddens, 1984) utilisées par nos collègues britanniques. Nous sommes ainsi placés face à une multiplication des références spatiales et comme confrontés à une sorte d'impossibilité de « capturer » un espace, de l'extraire d'une succession accélérée d'espaces investis de façon éphémère. Le réseau social se prête à la problématisation d'une telle approche. Il fait référence à ce déploiement du social dans l'espace (Piolle, 1991). Il invite à envisager une décentration des relations sociales, à « dépasser l'assignation identitaire à résidence » (Ostrowetsky, 1993), à découvrir le mobile et non plus le sédentaire. À la permanence temporelle du lieu et du groupe, il oppose la simultanéité des connexions et des rencontres. On touche alors au nœud gordien de la problématique « réseau et territoire ».
- 10 Car si le réseau suppose la fluidité et comme un parcours ininterrompu d'espaces, est-il en mesure d'offrir ce que le territoire donnait au groupe en termes d'identité et d'histoire collectives ? À défaut de répondre à la question, je me limiterai à mentionner qu'il est sans doute vain de chercher à découvrir la réalité du réseau social sans ancrages spatiaux, de même que le territoire nous offre une configuration particulière de réseaux sociaux denses et serrés. L'approche sociologique nous fournit sur ce point un appui précieux pour penser le couple « réseau et territoire »⁸. Il semble bien que certaines approches du réseau social, celles par exemple des sociologues Degenne (1986), Degenne et Forsé (1994) ou Wellman (1981), nous conduisent à envisager le contenu du lien social comme toujours lié à une expérience singulière de l'espace, une pratique atomisée de l'espace ne générant pas une sociabilité identique à celle élaborée sur la base d'une localisation étroite (Chivallon, 1994). Quoi qu'il en soit, ce qu'il nous faut chercher, ce n'est pas tant le réseau ou le territoire comme expression dominante

d'une spatialité contemporaine, mais les manières multiples dont les deux se conjuguent : partir à la recherche des lieux de Sylvia Ostrowsky (1993) où se construit la tension entre le mobile et l'immobile, et découvrir les réseaux de Maffesoli (1988) qui opèrent un va-et-vient constant entre le statique et le dynamique, et connectent une multitude d'aires différenciées dont certaines ne pourraient être que des « territoires éphémères » constitués le temps d'une rencontre.

Espace et temps

- 11 L'expérience sociale de l'espace renvoie toujours à un projet de temporalité sociale. Le territoire comme notion nodale nous convie à explorer une formulation où l'espace est pleinement investi pour transcender le provisoire et inscrire le groupe dans la durée. À la suite de Halbwachs (1950), on reconnaîtra que ce projet tire profit de la permanence possible des emplacements, de la fixité d'une matérialité qui introduit à une dimension sacrée du sol capable de faire le lien entre les vivants et les morts, de conserver l'empreinte des expériences successives et construire l'idée d'une continuité que le temps ne peut altérer.
- 12 La « surabondance spatiale » est tenue pour modifier cette possibilité d'inscription dans le temps long. Le déplacement l'emporterait sur la valeur des emplacements. On a pu parler d'une expérience contemporaine plus temporelle que spatiale puisque « la vitesse ne laisse plus le temps au social de se spatialiser » (Moscovici cité par Bourdeau, 1991 ; Raffestin, 1986 et Harvey, 1989). Certains de nos collègues anglo-américains formulent pourtant une interprétation opposée pour faire de l'époque postmoderne, une époque dominée par l'espace (Jameson, 1984 ; Soja, 1989). L'autre versant de l'accélération et de la massification des déplacements (directs ou indirects), c'est en effet l'amputation des temps historiques et de notre mémoire. Notre rapport au passé se dilue ainsi dans la multiplicité des situations synchroniques que la métaphore du réseau gigantesque serait toute disposée à illustrer, affirmant du même coup la prérogative de l'expérience de l'espace sur celle du temps.
- 13 Ces interprétations apparemment contradictoires nous indiquent, s'il en était besoin, toute la nécessité de problématiser non pas l'espace, mais l'espace-temps et de mobiliser avec force ce que Soja appelle la relation « trialectique » entre historicité, spatialité, et socialité (Soja, 1989 ; Soja et Hooper, 1993). L'idée de surabondance spatiale avec sa succession de temporalités brèves invite bien à interroger les modalités de la construction du « lien social vertical » entre le groupe d'hier et celui d'aujourd'hui (Namer, 1991). Si l'on postule que la mémoire collective ne peut se passer d'un traitement particulier de l'espace qui fait appel à la permanence et à l'expérience partagée en un même lieu, il y a tout lieu de penser désormais en difficulté l'exercice de l'inscription sociale sur du temps long. Mais là encore, il nous faut infliger des distorsions au territoire nodal pour mieux avoir accès aux multiples de l'expérience sociale de l'espace.
- 14 Le développement actuel des recherches sur le phénomène diasporique n'est sans doute pas de pur hasard, tant les diasporas nous en apprennent sur la recomposition du lien communautaire à travers la dispersion. Elles brouillent les pistes d'une spatialité contemporaine que l'on craint éphémère et montrent comment le réseau peut faire « circuler » la mémoire (Tarrius, 1993 ; voir aussi Bruneau, 1994 et Hovanessian, 1991). Bien sûr, il y a toujours du territoire : ceux du quotidien, mais surtout celui de l'origine

chargé de la symbolique du lieu de fondation, véritable ciment communautaire sans lequel le réseau ne pourrait transporter sa mémoire. Ce que nous signifie la diaspora, et avec elle les migrants en attente conceptuelle d'une dénomination équivalente⁹, c'est que la mobilité ne s'exerce pas sur un social amorphe, mais qu'elle peut être appropriée pour composer avec le durable.

- 15 La surabondance spatiale pourrait donc renvoyer à ce que les acteurs veulent en faire : maintien du lien communautaire (les diasporas et autres communautés solidaires), reformulations collectives plus ou moins stables (« les tribus » de Maffesoli, 1988) ou repli sur la sphère privée et abandon à l'éphémère (« l'individualisme achevé » de Lipovetsky, 1991). Aborder le problème sous cet angle doit supporter la question des « possibles », l'emprise sur la mobilité pouvant se révéler dépendante des ressources sociales, symboliques, territoriales dont chacun est doté...

Langage de l'espace

- 16 Le traitement de l'espace procède d'un travail puissant de mise en signes et d'encodage symbolique. Ce langage s'offre dans une matérialité où l'usage de la limite comme unité de base se prête à la formulation du sens par les discontinuités qu'il opère dans le réel, la figuration d'oppositions simples (intérieur/extérieur, haut/bas, plein/vide...), générant des différenciations plus complexes où se donnent à lire un ensemble de signifiants (espaces du semblable et de l'autre, espaces privés ou publics, espaces masculins ou féminins, espaces sacrés ou profanes...). L'anthropologie a investi ce domaine pour l'associer à quelques noms prestigieux comme celui de Lévi-Strauss et montrer qu'il était possible de « parler de langage de l'espace sans métaphore »¹⁰. Pourtant, nous semblons encore hésiter, en tant que géographes, à aborder ce travail de sémantisation de l'espace, comme si nous préférions le réserver aux spécialistes de l'activité symbolique ou redoutions de saisir une expression matérialisée de ce qui est considéré comme hautement idéal ou relationnel. Mais ce domaine ne concerne-t-il pas l'un des principes les plus actifs qui rend l'espace indissociable des constructions sociales et de nos modes de penser ?
- 17 Ayant en tête que la relation sociale n'existe que parce qu'elle est représentée, je serais portée à affirmer que la mise en signes de l'espace est, pour l'activité symbolique, un moyen aussi nécessaire et puissant que la langue¹¹. Elle est ce qui, dans l'espace, est impliqué dans la représentation du lien social, en étant la transcription matérialisée des manières de différencier sa position par rapport à celle de l'Autre, celle du groupe par rapport aux Autres, l'efficacité de ce langage se renforçant par la pratique, par la reconnaissance des règles attachées au sens assigné aux lieux et aux emplacements. Dans ce cas, la lecture du langage contemporain de l'espace s'impose pour comprendre le contenu du rapport au monde et à l'Autre. Les « non-lieux » de Marc Augé (1991) confortent une telle approche en montrant ce que le traitement de l'espace dans ses formulations nouvelles impose de sens à la relation : dans l'anonymat des autoroutes, des aéroports ou des grandes surfaces, le sens n'est plus de l'ordre du « social organique », mais de « l'individualité solitaire », commandée par des pancartes ou des signaux électroniques qui font communiquer sans médiation humaine, une foule de solitaires avec la puissance publique. On pourrait d'ailleurs ici noter combien la notion de non-lieu a pu laisser, elle aussi, prise aux confusions de manière strictement similaire à celles qui ont atteint le territoire. Car le non-lieu de Marc Augé, du moins tel

que je le comprends, ne signifie pas la désertion du social dans les espaces urbains. Il exprime au contraire une forme, ô combien particulière, de construire le social, c'est-à-dire celle redevable de l'anonymat et qui impose une conduite toute particulière vis-à-vis de l'Autre - être ensemble tout en s'ignorant -, ce qui reste malgré tout la marque de l'imposition d'une norme sociale destinée à fixer les termes de la relation, fut-elle liée à l'exigence d'une non-communication. Le lieu qui se dérobe ici et qui devient non-lieu, est l'équivalent du territoire en tant que spatialité pourvoyeuse d'une identité communautaire, voire solidaire. Mais la fin du lieu, comme la fin des territoires, ne renvoie pas à la fin des socialités : elle en dévoile au contraire des formes nouvelles qu'il nous faut entreprendre de déchiffrer au risque d'en trouver des expressions déroutantes.

- 18 Que ce soit à l'extérieur des non-lieux, ces « immenses parenthèses », ou à travers les mailles des systèmes institutionnels, la diversité des lieux relationnels continue cependant de se composer. C'est cette pluralité de langages qu'il nous faut explorer en se saisissant peut être de ce que la sociolinguistique nous apprend de la dynamique, de la confrontation et de la mixité des langues. Découvrir dans les emplacements plus ou moins offerts à la visibilité ce que l'espace est chargé de faire au social. Montrer ce que l'encodage symbolique de l'espace signifie pour la relation sociale. Renouer avec les « petits emplacements », ceux du quotidien avec leurs dispositions et leurs arrangements, pour s'attaquer aux interstices, là où sont formulés des micro-projets durables ou fugaces, peut-être dérisoires, mais toujours porteurs de logiques différenciées face aux défis de l'époque contemporaine. Si l'idée de postmodernité si chère aux Anglo-américains mérite d'être retenue, c'est surtout pour signifier que la diversité des expériences sociales est toujours à l'œuvre, qu'elle continue de se déployer en traversant ou s'accommodant des meta-processus. Si la fin des territoires, en tant qu'affaiblissement du principe spatial de délimitation communautaire, est un de ces métaprocessus à l'œuvre, il nous faut bien alors découvrir les formes qui lui succèdent ou lui répondent et envisager les manières inédites de construire la relation sociale au moyen de l'espace : les « spatialités » contemporaines auxquelles il faudra donner un nom hors de l'acceptation même du territoire.
- 19 Pour conclure définitivement cette tentative de clarification de la notion de territoire, j'insisterai simplement à nouveau sur la nécessité d'une distinction théorique entre le dispositif conceptuel qui permet d'entrer dans n'importe lequel des modes de construction de relation sociale par l'espace - dispositif souvent référé par les géographes par le terme « territoire » - et l'un de ces modes mêmes. Celui-ci fait référence à une expérience particulière de l'espace de l'ordre de la durée et de la singularité communautaires, mais il n'est pas le mode unique d'établir la relation entre le social et le spatial. Cependant, seul ce mode mérite à mon avis la désignation par le terme de « territoire », de manière à bien le distinguer des autres types de relations. Pour éviter la confusion des territoires, je rappelle alors cette proposition de s'en remettre au terme de « spatialité », entendu comme concept définissant toutes les procédures qui rendent le social indissociable de l'espace et qui doit rendre compte de la diversité des expériences sociales de l'espace sans en sélectionner une en particulier. Dans le cadre d'une telle clarification conceptuelle, la question sur la « fin des territoires » se pose pour un type particulier de spatialité, celle bel et bien définie par le terme « territoire », tout en ouvrant sur la perspective d'une découverte des manières diverses de construire le social par l'espace.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGE, M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 153 p.
- AUGE, M., 1994, *Le sens des autres*, Paris, Fayard.
- SADIE, B., 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BAREL, Y., 1986, « Le social et ses territoires », in F. Auriac et R. Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 131-139. BARTHES, R., 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Le Seuil.
- BOURDEAU, P., 1991, « Guides de haute montagne. Territoire et identité », *Revue de Géographie Alpine*, numéro spécial, 288 p.
- BRUNEAU, M., 1994, « Espaces et territoires de diasporas », *L'Espace Géographique*, n° 1' p. 5-18.
- CHIVALLON, C., 1994, « Deux notions pour comprendre l'expérience sociale de l'espace : réseaux sociaux et territoires », *Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines*, Université de Caen, no 3, p. 73-90.
- CHIVALLON, C., 1997a, « De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 13 (1), p. 149-160.
- CHIVALLON, C., 1997b, « Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise ? », *Cahiers d'Études Africaines*, 37 (4), p. 767-794.
- CHIVALLON, C., 1998, *Espace et identité à la Martinique. Paysannerie des mornes et reconquête collective (1840-1960)*, Paris, CNRS Éditions, 298 p.
- CHIVALLON, C., 1999a, « La géographie britannique et ses diagnostics sur J'époque postmoderne », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, 118.
- CHIVALLON, C., 1999b, « Les pensées postmodernes britanniques ou la quête d'une pensée meilleure », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, 119.
- DEGENNE, A., 1983, « Sur les réseaux de sociabilité », *Revue française de sociologie*, XXIV, p. 109-118.
- DEGENNE, A., 1986, « Un langage pour l'étude des réseaux sociaux » in *L'esprit des lieux*, Paris, Éditions du CNRS, p. 291-312.
- DEGENNE, A. et M. FORSE., 1994, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin.
- DUPUY, G., 1991, *L'urbanisme des réseaux. Théories et méthodes*, Paris, A. Colin.
- GEOPOINT 82, 1982, *Les territoires de la vie quotidienne*, Groupe Dupont, Université de Genève, Université de Lausanne, 442 p.
- GIDDENS, A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF. (1re publication anglaise, 1984).
- GILLY, J.P. et M. GROSSETTI, 1993, « Organisations, individus et territoires. Le cas des systèmes locaux d'innovation », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 3.
- GLISSANT, E., 1990, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.
- GROSSETTI, M., 1992, « Réseaux et territoire : quelques réflexions », *POUR*, no 134.
- HALBWACHS, M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- HARVEY, O., 1992, *The Condition of Postmodernity*, Cambridge, Blackwell Publishers (éd. or. 1990).

- HOVANESSIAN, M., 1992, *Le Lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Paris, A. Colin, 321 p.
- JAMESON, F., 1984, « Postmodernism, or The Cultural Logic of Late Capitalism », *New Left Review*, no 46, p. 53-93.
- LIPOVETSKY, G., 1991, « Espace privé, espace public à l'âge postmoderne » in Baudrillard *et al.*, *Citoyenneté et urbanité*, Paris, Éditions Esprit.
- MAFFESOLI, M., 1988, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- NAMER, G., 1991, « Mémoire sociale, temps social, lien social », *Actes du XIIIe Colloque de l'AISLF*, tome 1, p. 214-222.
- OSTROWETSKY, S., 1993, « Civilités passagères », *Actions et Recherches Sociales*, no 3-4, p. 79-87.
- PAUL-LEVY, F. et M. SEGAUO, 1983, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou, Collection Alors, 346 p.
- PELLEGRINO, P., 1991, « Le lien social. Mythes et valeurs dans la culture de l'éphémère », *Actes du XIIIe Colloque de l'AISLF*, tome 1, p. 223-232.
- PIOLLE, X., 1991, « Proximité géographique et lien social », *L'Espace Géographique*, no 4, p. 349-358.
- PUMAIN, D. et J.M. OFFNER, 1996, *Réseaux et Territoire. Significations croisées*, Saint-Etienne, Éditions de l'Aube, avec le concours du CNRS.
- RAFFESTIN, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec.
- RAFFESTIN, C., 1986, « Ecogénèse territoriale et territorialité » in F. Auriac et R. Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeu*, Paris, Fayard, p. 173-185.
- SOJA, E. et B. HOOPER, 1993, « The Spaces that Difference Makes. Some Notes on the Geographical Margins of the New Cultural Politics » in M. Key et S. Pile, *Place and the Politics of Identity*, London, Routledge.
- SOJA, E., 1989, *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, London, Verso.
- TARRIUS, A., 1993, « Territoires circulatoires des migrants et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, numéro « Mobilité ».
- WELLMAN, B. et B. LEIGHTON, 1981, « Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire », *Espace et Société*, n° 38-39, p. 111-113.

NOTES

1. Colloque animé par Claude Raffestin et Xavier Piolle, organisé par le SET-IRSAM, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 10-11 octobre 1994 (actes non publiés). Le présent article est une version remaniée et actualisée de la communication qui avait servi de support à ma participation à ces journées de réflexion.
2. Pour preuve, s'il en était besoin, de cette influence considérable de la pensée d'Édouard Glissant, hors même des collectifs intellectuels concernés par le monde antillais, je mentionnerai le récent colloque consacré à l'essayiste, en sa présence : "Les poétiques d'Édouard Glissant", Colloque International sous le Haut Patronage de l'UNESCO, Université de Paris-Sorbonne, 11-13 mars 1998.

3. On retrouve ce point de vue exprimé avec force dans Raffestin lorsqu'il affirme : "Le projet classique de la géographie [...] s'est développé sur la croyance que "le monde est constitué d'un ensemble fixe d'objets indépendants de l'esprit, qu'il n'existe qu'une seule description vraie de comment est fait le monde" (Putnam, 1984, p. 61). Ce n'est évidemment pas ma position qui, elle, coïncide avec celle de Hilary Putnam qui défend que les objets n'existent pas indépendamment des cadres conceptuels" (Raffestin, 1986, p. 176).
4. Intervention d'André Mary dans le débat publié dans Chivallon, 1994, p. 87-88.
5. C'est cette dernière acception que l'on retrouve dans des travaux comme ceux de Philippe Bourdeau (1991) où le territoire est défini comme une portion d'espace socialisée, temporalisée, nécessairement impliquée dans la production des identités sociales. De mon côté, c'est aussi à cette conception du territoire que j'ai eu recours à l'occasion de recherches sur la paysannerie antillaise pour montrer comment la réalisation du projet social de ce groupe porteur du lourd héritage de la condition d'esclave apparaissait fortement dépendant d'une appropriation stable et durable des lieux d'inscription collective pour garantir l'établissement des termes d'une identité jusque-là déniée (Chivallon, 1998).
6. Pour une application de cette manière de concevoir plusieurs types de spatialité, non nécessairement redevables du territoire, voir Chivallon 1997b.
7. Sur les orientations postmodernes de la géographie anglo-américaine et plus particulièrement britannique, voir Chivallon, 1999a et b.
8. Voir en particulier Grossetti (1992) et Gilly et Grossetti (1993.) Pour amorcer l'articulation "réseaux physiques/réseaux sociaux", voir Dupuy (1991), en particulier le chapitre "La portée sociale des réseaux". L'ouvrage collectif sous la direction de D. Pumain et J. M. Offner (1996) offre une perspective interdisciplinaire intéressante sur l'articulation entre réseaux et territoires.
9. Je pense ici en particulier aux communautés antillaises pour lesquelles la notion de diaspora pose problème, notamment dans l'espace académique français où ressort un attachement singulier à une conception diasporique classique. Dans l'espace académique anglo-américain, sous l'effet du développement postmoderne, l'univers antillais s'est vu au contraire érigé en figure emblématique du phénomène diasporique. Sur ces variabilités du concept de diaspora et des objets qu'il désigne : voir Chivallon, 1997b.
10. Je reprends ici la formule de Roland Barthes qui indiquait que "le vrai saut scientifique sera réalisé lorsqu'on pourra parler du langage de la ville sans métaphore". Il affirmait aussi que "la géographie scientifique et la cartographie moderne peuvent être considérées comme une sorte d'oblitération, de censure que l'objectivité a imposée à la signification (de l'espace)", Barthes, 1985, p. 261-263.
11. Sur ce point, je m'en remets au recueil des "textes fondateurs" de Lévi-Strauss à Berque, Condominas, Depaule, Bonnemaïson... réunis par Paul-Lévy et Ségaud (1983) et aux propos théoriques des auteurs proposés dans le premier chapitre sur "la notion de limite".

RÉSUMÉS

Dans ce texte, l'auteur propose de rompre avec la conception du territoire comme invariant géographique de l'expérience sociale. Le territoire est une manière parmi d'autres de construire le social par l'espace, redevable du modèle de la communauté solidaire. La notion de spatialité est plus pertinente si l'on veut considérer la diversité des constructions sociales, celles-ci n'incluant pas forcément un rapport de l'ordre de la permanence et de l'enracinement dans le temps et dans

l'espace. S'il y a lieu d'évoquer la « fin des territoires », c'est peut-être seulement par référence à cette conception restrictive. Trois pistes de recherche sont proposées pour aller dans le sens de cette découverte des différents types de spatialité. La première prend appui sur le couple réseau et territoire. La seconde explore le rapport entre espace et temps. La troisième investit le domaine plus sémantique concerné par les arrangements spatiaux.

In this text, the author suggests to stop using the concept of territory as a permanent geographical construct implied in social experience. Territory is only a way of constructing social realities through space, among others ; a way which relates to the model of the united community. The notion of spatiality seems to be more relevant since it allows to conceive of the diversity of social constructions not necessarily based on a socially constructed conception developed through time and space. If it is a matter to mention the « end of territories », it may be only because we relate to this restrictive conception. Three fields of research are proposed in order to explore different types of spatiality. The first one relates to the pair network and territory. The second investigates the relationship between space and time. Finally, the third looks at the semantic domain concerned by materiality and spatial arrangement.

INDEX

Mots-clés : territoire, spatialité, réseau, temps, géographie théorique

Keywords : territory, spatiality, network, time, theoretical geography

AUTEUR

CHRISTINE CHIVALLON

TIDE-CNRS

Chargée de recherche, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Esplanade des Antilles,
33405 Talence Cedex.